

Pandémie (COVID-19) et engagements de notre équipe

Cher clients et partenaires d'affaires,

Morency suit avec attention les décisions et recommandations de l'Organisation mondiale de la santé et du Gouvernement du Québec en regard de la situation sans précédent liée à la pandémie et souhaite vous informer des mesures préventives et d'encadrement mises en place afin de poursuivre nos opérations. Celles-ci assurent le maintien de nos services, la santé et la sécurité de nos employés, clients et partenaires, lesquels sont au cœur de nos préoccupations et décisions.

La santé et le milieu de travail

Puisque la santé de notre équipe est une priorité, nous n'autorisons plus aucun voyage d'affaires à l'extérieur du Québec.

Tous les membres de notre personnel qui ont voyagé ou voyageront à l'extérieur du Québec sont tenus au 14 jours d'isolement préventif recommandé et ce, jusqu'à nouvel ordre. Il en est de même de toute personne qui présente les symptômes du coronavirus (tels que la fièvre et une toux), sous réserve d'une preuve de ne pas en être affectée.

Nous continuons d'être vigilants et nous nous assurons que notre milieu de travail respecte les normes évolutives de santé publique.

La continuité de nos services professionnels

Nos bureaux sont ouverts et nous maintenons tous nos services. Nous mettons tout en œuvre pour répondre à vos besoins et offrir le même service de qualité, dans le respect des échéanciers.

Voici les mesures additionnelles mises en place pour ce faire :

- Les membres de notre équipe sont disponibles soit au bureau ou par des moyens technologiques;

- Nos professionnels disposent de l'équipement requis pour effectuer du télétravail et nos systèmes sont sécurisés afin d'assurer le respect de nos engagements liés à la confidentialité, au secret professionnel et à la conservation de vos données;
- Nous disposons des équipements technologiques pour effectuer des rencontres virtuelles (Teams et Skype, notamment), par téléconférence ou par vidéoconférence;
- Nous avons limité les déplacements, les rencontres et les formations à l'extérieur de nos bureaux par membres de notre équipe;
- Nous favorisons la tenue de celles-ci de même que des séances de travail de manière virtuelle ou par téléphone;
- Si des rencontres devaient se tenir à nos bureaux, nous avons mis en place des mesures accrues de nettoyage et d'aseptisation adaptée aux circonstances.

Des services adaptés

En plus de notre offre de services habituelle, nous sommes en mesure de vous conseiller ou de vous accompagner en regard de l'impact de cette situation sur vos affaires professionnelles ou personnelles de même que sur votre entreprise et son ou ses milieux de travail.

Vous recevrez sous peu de l'information plus spécifique liée aux relations de travail et à notre équipe de crise, spécialisée dans ce domaine.

Enfin, une vigie de tout développement lié à cette pandémie est effectuée pour adapter nos services à la situation. Nous verrons à vous tenir informé de toute modification importante aux mesures actuellement en place chez Morency avocats.

Si vous deviez avoir des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Bien à vous,

Martin Bouffard, président